

Chômage au sens du BIT et indicateurs sur le marché du travail (résultats de l'enquête Emploi)

Sources utilisées

L'enquête Emploi en continu est une enquête auprès des ménages, portant sur toutes les personnes de 15 ans et plus vivant en **France métropolitaine**. C'est une enquête trimestrielle dont la collecte a lieu en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre. Environ 45 000 ménages ordinaires sont enquêtés chaque trimestre (c'est-à-dire les habitants de 45 000 logements, à l'exception des communautés : foyers, hôpitaux, prisons), soit autour de 75 000 personnes de 15 ans ou plus. Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. L'enquête en continu est prolongée par une enquête postale auprès des non-répondants, dont les résultats sont disponibles plus tardivement. Environ 1 500 ménages répondent à cette enquête. De plus, afin d'améliorer la précision des données sur le marché du travail, l'Insee augmente progressivement la taille de l'échantillon de l'enquête Emploi depuis le premier trimestre 2009. L'opération sera terminée en septembre 2010 quand la taille de l'échantillon aura été augmentée de 50 %. A partir de la publication du troisième trimestre 2009, les résultats publiés intègrent l'extension progressive d'échantillon. Un gain sur la précision des résultats de l'enquête Emploi est attendu, sans que cela induise de rupture de série significative sur les niveaux estimés.

L'enquête **Emploi annuelle dans les Dom** est effectuée tout au long du deuxième trimestre de l'année dans les quatre **départements d'outre-mer** (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion). Son échantillon contient 20 000 ménages.

Séries et méthode

L'enquête Emploi permet de prendre en compte toutes les situations vis-à-vis du marché du travail : emploi, chômage, retraite, études, inactivité, etc. Elle est de plus la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le Bureau international du travail (BIT) sur le chômage, l'emploi, le sous-emploi et l'activité.

Le *taux de chômage* est calculé comme le ratio du nombre de chômeurs sur le nombre d'actifs (personnes en emploi ou au chômage). Le taux sur le champ métropole et Dom est obtenu en synthétisant les données des deux enquêtes.

Sur le champ des Dom, des modèles économétriques sont utilisés pour estimer le nombre de chômeurs et de personnes en emploi au cours des trois trimestres où il n'y a pas d'enquête Emploi. Les estimations tirées de ces modèles sont systématiquement calées sur les résultats de l'enquête Emploi Dom dès que ces derniers sont disponibles. Pour le chômage, des modèles différents pour chacun des Dom sont construits. Les variables explicatives sont, selon les cas, le nombre d'inscrits à Pôle Emploi (demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories 1, 2 et 3 hors activité réduite) et/ou le cumul des sorties pour radiations administratives et absence au contrôle au cours du trimestre. Pour l'emploi, des estimations d'emploi salarié sur le champ des secteurs marchands, issues des données des Urssaf, sont utilisées. Les estimations par sexe et âge sont obtenues en ventilant les résultats des modèles selon la répartition observée dans la dernière enquête Emploi Dom disponible. Cette méthode de calcul du taux de chômage dans les Dom ne nous permet pas d'afficher chaque trimestre un volume précis du nombre de chômeurs dans ces départements.

Les *autres indicateurs sur le marché du travail* portent sur la structure de la population (emploi, chômage, activité), les caractéristiques de l'emploi, ainsi que sur les situations proches du chômage. La liste de ces indicateurs est appelée à évoluer par la suite. Ces indicateurs sont estimés uniquement sur le champ de la métropole et traduisent directement les résultats de l'enquête Emploi en continu. La démarche

d'extrapolation des résultats annuels de l'enquête Emploi dans les Dom, appliquée pour le chômage et décrite ci-dessus, n'est pas reproduite pour les autres indicateurs, car cela impliquerait de construire des modèles économétriques différents dans chaque cas, ce qui n'est pas toujours possible.

Toutes les séries sont corrigées des variations saisonnières par le logiciel X12 sous Démetra. Le calcul des coefficients de correction des variations saisonnières est revu chaque trimestre, ce qui peut conduire à de légères révisions sur l'ensemble de la série.

Publication et révision des séries

Les résultats trimestriels de l'enquête Emploi, pour un trimestre donné, sont publiés **au début du troisième mois suivant la fin de ce trimestre**. Les résultats pour le dernier trimestre disponible sont provisoires. En effet, les données de l'enquête auprès des non-répondants (ENR) du trimestre concerné ne sont pas disponibles à la date de publication. Une révision a donc lieu au trimestre suivant, correspondant à l'intégration des résultats de l'enquête auprès des non-répondants du trimestre en question. Pour les résultats du trimestre en cours, une extrapolation est effectuée à partir des résultats de l'ENR des trimestres passés.

Pour le taux de chômage sur le champ de la métropole et des Dom, les données sont par ailleurs révisées une fois par an, lors de la publication portant sur le chômage au troisième trimestre, pour les quatre derniers trimestres disponibles, du fait de la disponibilité d'une nouvelle enquête Emploi annuelle dans les Dom.

Les coefficients de correction des variations saisonnières sont ré-estimés chaque trimestre, ce qui implique des révisions de faible ampleur.

Enfin, les révisions régulières des données démographiques réalisées à partir des enquêtes annuelles de recensement impliquent de légers changements sur les effectifs et les taux estimés à partir des enquêtes Emploi.

Comprendre les résultats de l'Informations Rapides

EMPLOI, CHÔMAGE ET ACTIVITÉ ET TAUX DE CHÔMAGE AU SENS DU BIT

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui 1°) n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, 2°) est disponible pour travailler dans les deux semaines et 3°) a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

La **part des chômeurs au sein de la population des 15 ans ou plus diffère du taux de chômage**, qui est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage).

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population de 15 ans ou plus.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre de personnes en activité (emploi ou chômage) et la population de 15 ans ou plus.

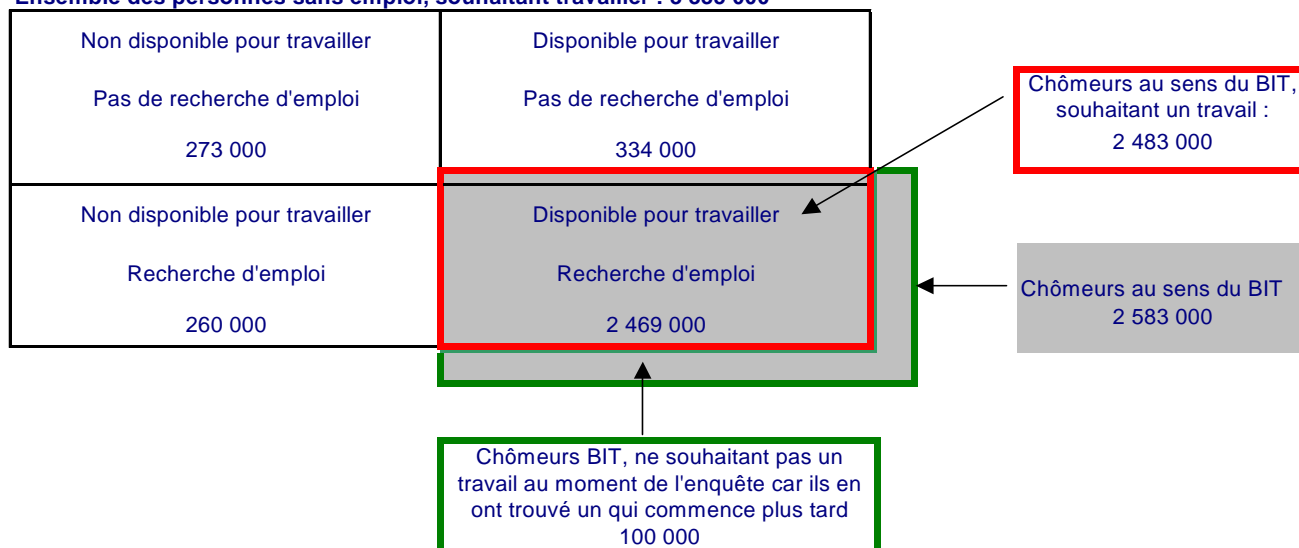
PERSONNES SANS EMPLOI ET SOUHAITANT TRAVAILLER

Les **personnes sans emploi qui souhaitent travailler** ne sont pas nécessairement au chômage au sens du BIT, par exemple parce qu'elles ne sont **pas disponibles dans les deux semaines pour travailler**, ou parce qu'elles **n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi** dans le mois précédent. Ces deux critères, nécessaires pour être considéré comme chômeur au sens du BIT, sont, dans l'*Informations Rapides*, relâchés alternativement, puis simultanément.

Cette notion permet de décrire une partie de ce qui est souvent désigné comme le « halo » du chômage, c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui ne sont pas forcément considérées comme des chômeurs au sens du BIT, mais qui sont cependant dans une situation « proche » du chômage.

Schématiquement (les données sont au troisième trimestre de 2009) :

Ensemble des personnes sans emploi, souhaitant travailler : 3 335 000



Tous les chômeurs au sens du BIT ne font pas forcément partie des personnes souhaitant travailler : une partie des chômeurs ayant trouvé un emploi qui commence plus tard ne déclare pas souhaiter travailler au moment de l'enquête. Les chômeurs au sens du BIT peuvent donc se trouver dans trois situations :

- la très grande majorité se retrouve parmi les personnes souhaitant travailler, disponibles pour le faire et effectuant des démarches de recherche d'emploi. Une partie de ces chômeurs peut avoir trouvé un emploi qui commence plus tard.
- Parmi les chômeurs BIT ayant trouvé un emploi qui commence plus tard, une autre partie se retrouve parmi les personnes souhaitant travailler, disponibles pour le faire, mais n'ayant pas effectué de démarches de recherche d'emploi.
- Enfin, une troisième partie de ces chômeurs ayant un emploi qui commence plus tard ne fait pas partie des personnes souhaitant travailler, parce qu'ils n'ont pas exprimé ce souhait au moment de l'enquête (partie entourée de vert sur le schéma)...

Les chômeurs se trouvant dans la première catégorie sont communément appelés **chômeurs PSERE** (population sans emploi à la recherche d'un emploi). Ils sont 2 469 000 au troisième trimestre 2009. Les deux premières catégories réunies représentent l'ensemble des chômeurs BIT parmi les personnes souhaitant travailler (partie entourée de rouge sur le schéma). Enfin, les trois catégories réunies forment l'ensemble du chômage au sens du BIT (partie grisée sur le schéma).

SOUS-EMPLOI AU SENS DU BIT

Le **sous-emploi** recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaiteraient travailler plus d'heures, et qui sont disponibles pour le faire. Sont également incluses dans le sous-emploi les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude, pour cause de chômage technique ou partiel.